

PLAN DE COURS

POL-7034 : Institutions internationales

NRC 88131 | Automne 2023

Mode d'enseignement : Présentiel

Temps consacré : 3-0-6	Crédit(s) : 3
------------------------	---------------

Les outils théoriques et méthodologiques de l'analyse et de la recherche s'intéressant aux institutions internationales. L'étude des différentes formes d'institutions internationales (traités, organisations, tribunaux) et de leurs mécanismes (prise de décision, règlement des différends, conformité, sanction, sauvegarde). Le rôle et les stratégies d'acteurs (États, acteurs non-étatiques, bureaucraties).

Plage horaire

Cours en classe			
lundi	15h30 à 18h20	DKN-3157	Du 5 sept. 2023 au 15 déc. 2023

Il se peut que l'horaire du cours ait été modifié depuis la dernière synchronisation avec Capsule. [Vérifier l'horaire dans Capsule](#)

Site de cours

<https://sitescours.monportail.ulaval.ca/ena/site/accueil?idSite=154593>

Coordonnées et disponibilités

Louis Bélanger

Professeur

DKN-4425

louis.belanger@pol.ulaval.ca

Tél. : 656-2131 poste 407071

Disponibilités

Je reçois les étudiantes et étudiants tous les mardis de 15h30 à 17h00 à mon bureau (DKN-4425), sauf pendant la semaine de lecture.

Si vous voulez me rencontrer à un autre moment, en personne ou sur la plateforme Zoom ULaval, écrivez-moi un courriel pour que nous convenions d'un moment.

Soutien technique

CSTIP - Centre de services en TI et pédagogie

Pavillon Charles-De Koninck, local 0248

aide@cstip.ulaval.ca

Téléphone :

418-656-2131 poste 405222


418-656-5222

Informations techniques importantes

[Accéder à l'horaire du CSTIP](#) 

[Liste des navigateurs supportés](#) 

Avis important concernant les appareils mobiles  (*iOS, Android, Chrome OS*)

[TeamViewer](#)  est l'application utilisée par le CSTIP pour faire du soutien à distance. En exécutant cette application, vous permettez à un agent de soutien informatique de se connecter à votre poste pour vous aider.

Plateformes de vidéoconférence institutionnelles

Voici l'information essentielle pour vous connecter à l'une ou l'autre de nos plateformes de vidéoconférence institutionnelles.

[Microsoft Teams ULaval](#) 

[Zoom ULaval](#) 

Sommaire

Description du cours	4
Objectifs généraux	4
Approche pédagogique	4
Site internet	4
Contenu et activités	4
Évaluations et résultats	5
Liste des évaluations	5
Informations détaillées sur les évaluations sommatives	5
Fiche de lecture	5
Participation à un panel de discussion	7
Premier contrôle - Blocs I et II	8
Deuxième contrôle - Bloc III	8
Enquête: un élément de preuve sur la Chine et les institutions internationales	8
Participation active aux échanges	10
Barème de conversion	10
Règlements et politiques institutionnels	11
Évaluation de la qualité du français	12
Étudiants ayant une situation de handicap liée à une limitation fonctionnelle	12
Gestion des délais et absences à un examen	12
Matériel didactique	12
Matériel didactique	12
Spécifications technologiques	12
Bibliographie et annexes	13
Bibliographie	13

Description du cours

Objectifs généraux

Ce cours **avancé** a pour objectif de vous familiariser avec les **outils théoriques et méthodologiques de l'analyse des institutions internationales**.

Un premier bloc est consacré aux outils servant à identifier, recenser et mesurer les principales espèces d'institutions internationales, comme les organisations internationales et les traités. Un second bloc est consacré aux outils servant à analyser les grandes forces qui façonnent les institutions internationales: la puissance et les rivalités géopolitiques, les besoins en coordination d'un monde interdépendant, les valeurs et idéologies. Un troisième bloc est consacré aux outils de l'analyse d'un ensemble de phénomènes ou problèmes autour desquels s'organise la spécialisation de l'étude des institutions internationales comme, parmi d'autres, la prise de décision au sein des organisations internationales, les mécanismes de flexibilité, la délégation d'autorité, la participation des acteurs non-étatiques, les mécanismes de surveillance et de sanction.

Le cours s'adresse à des étudiants et étudiantes gradués et qui ont donc vraisemblablement déjà suivi un ou des cours de premier cycle sur les institutions internationales. Il prend donc pour acquise une certaine connaissance du b. a.-ba des organisations internationales. Si cette connaissance vous fait défaut ou si vous sentez le besoin de la rafraîchir, je vous encourage à lire un bon manuel de base avant le début de la session. J'utilise dans mon cours de premier cycle l'excellent manuel de Ian Hurd (*International Organizations: Politics, Law, Practice*, Cambridge University Press), disponible à la librairie Zone. Le *International Organization* de Volker Rittberger *et al.* est aussi très bon.

Approche pédagogique

Le cours est offert sous forme de séminaire. L'acquisition de connaissances se fait d'abord par la lecture chaque semaine de textes obligatoires (généralement quatre) que chacun et chacune peut compléter par des lectures additionnelles suggérées. Les notions abordées par ces textes sont explorées en détail et approfondies lors d'échanges en classe. Les étudiants et étudiantes participent activement à ces échanges et chacun a, une fois au cours de la session, la responsabilité de participer à un panel chargé de stimuler la discussion sur l'un des thèmes au programme. Les étudiants et étudiantes partfont leurs connaissances et démontrent leur maîtrise des outils d'analyse par la production d'un court rapport d'enquête. Le thème de l'enquête est imposé et change à chaque session, mais le choix du sujet est laissé à chaque étudiant(e). L'enquête est donc menée de manière à la fois individuelle et collective. Une partie du temps passé en classe sera consacrée à échanger sur le déroulement des enquêtes lors d'ateliers d'enquête. Deux courts contrôles de lectures permettent aussi de vérifier la maîtrise des notions fondamentales couvertes par les textes étudiés.

Site internet

Le site internet du cours doit être consulté régulièrement. Vous trouverez pour chacun des modules hebdomadaires la liste des lectures obligatoires et une bibliographie complémentaire. Des hyperliens vers le catalogue de la bibliothèque vous donnent un accès électronique à l'ensemble des lectures au programme. Votre identifiant IDUL et votre mot de passe sont nécessaires pour accéder à ces ressources bibliographiques.

Contenu et activités

Le tableau ci-dessous présente les semaines d'activités prévues dans le cadre du cours.

Titre	Activités et évaluations	Date
Bloc I - Les formes institutionnalisées de la coopération internationale		
Semaine 1 - CONGÉ DE LA FÊTE DU TRAVAIL		4 sept. 2023
Semaine 2 - Les institutions internationales: concepts et démographie	Organisation du séminaire	11 sept. 2023
Semaine 3 - L'institutionnalisation et sa mesure	Présentation du thème de l'enquête	18 sept. 2023

Bloc II - Les vecteurs de l'ordre institutionnel international		
Semaine 4 - Le gain mutuel	Atelier d'enquête	25 sept. 2023
Semaine 5 - La puissance	Atelier d'enquête	2 oct. 2023
Semaine 6 - CONGÉ DE L'ACTION DE GRÂCE		9 oct. 2023
Semaine 7 - Les valeurs et idées	Premier contrôle (blocs I et II)	16 oct. 2023
Bloc III - Les mécanismes et les usages des institutions internationales		
Semaine 8 - Surveillance, sanctions et règlement des différends	Atelier d'enquête	23 oct. 2023
Semaine 9 - SEMAINE DE LECTURE		30 oct. 2023
Semaine 10 - Flexibilité: réserves, sauvegardes et fragmentation	Atelier d'enquête	6 nov. 2023
Semaine 11 - Adaptabilité: consentement, consensus et au-delà	Atelier d'enquête	13 nov. 2023
Semaine 12 - Votes: alignements et marchandages	Atelier d'enquête	20 nov. 2023
Semaine 13 - Dynamiques interinstitutionnelles: hiérarchie, compétition, complexité	Atelier d'enquête	27 nov. 2023
Semaine 14 - Délégation, secrétariats et bureaucraties	Remise du rapport d'enquête	4 déc. 2023
Semaine 15 - Multipartisme et acteurs non-étatiques	Deuxième contrôle (bloc III)	11 déc. 2023

Note : Veuillez vous référer à la section *Contenu et activités* de votre site de cours pour de plus amples détails.

Évaluations et résultats

Liste des évaluations

Sommatives			
Titre	Date	Mode de travail	Pondération
Fiche de lecture	À déterminer	Individuel	15 %
Participation à un panel de discussion	Déterminée en fonction des équipes de travail	En équipe	5 %
Premier contrôle - Blocs I et II	Le 16 oct. 2023 de 17h45 à 18h20	Individuel	15 %
Deuxième contrôle - Bloc III	Le 11 déc. 2023 de 17h45 à 18h20	Individuel	20 %
Enquête: un élément de preuve sur la Chine et les institutions internationales	Dû le 4 déc. 2023 à 15h30	Individuel	30 %
Participation active aux échanges	À déterminer	Individuel	15 %

Informations détaillées sur les évaluations sommatives

Fiche de lecture

Date de remise :	À déterminer
	Avant la séance au cours de laquelle le texte sera discuté.
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	15 %

Critères de correction :

Critère	Notation
Compréhension du texte	5
Contribution au sujet de la semaine et au thème de la session	5
Structure et expression (0,2 point par faute jusqu'à 3 points)	5

Remise de l'évaluation :

[Boîte de dépôt](#)

Directives de l'évaluation :

Vous aurez la responsabilité de lancer la discussion sur une des lectures obligatoires au programme (ou peut-être deux courtes). Vous aurez 5 minutes pour offrir au groupe une synthèse critique de ce ou ces textes. Vous identifierez la contribution du ou des auteurs au sujet de la semaine, les questions que soulève le texte et, le cas échéant, partagerez vos réflexions sur les pistes qu'ouvre le texte pour l'analyse du thème de la session. Cela se fera dans le cadre d'un panel auquel participeront 3 ou 4 étudiantes et étudiants. Voir à ce sujet la description de l'évaluation "[Participation à un panel](#)".

Vous vous préparerez à cet exercice en rédigeant **un court texte de 1000 mots** (maximum) que vous me remettrez avant le cours en utilisant la boîte de dépôt prévue à cette fin.

L'attribution des textes est générée de manière aléatoire. Le tableau ci-dessous vous permet de connaître celui ou ceux qui vous ont été attribués.

Semaine	Texte(s)	Membres du panel
4	KEOHANE 1984	
4	ABBOTT et SNIDAL 1998	
4	KOREMENOS et al. 2001	
4	GUZMAN 2005	
5	GRUBER 2000	
5	STONE 2011	
5	FARRELL et NEWMAN 2019	
7	GINSBURG 2020	
7	COOLEY 2019	
7	FARRELL et NEWMAN 2021	
7	STOECKL et MEDVEDEVA 2018	
8	CARRARO 2019	
8	CREAMER et SIMMONS 2020	
8	KOREMENOS et BETZ 2013	
8	POSNER et YOO 2005	
10	PELC 2009	
10	ROSENDORFF et MILNER 2001	
10	HELPER 2013	
10	HILL 2016	
11	BLAKE et PAYTON 2015	
11	HELPER 2008	
11	GRAHAM et SERDARU 2020	
11	GUZMAN 2012	
12	ALEXANDER et ROONEY 2019	
12	BERTACCHINI et al. 2017	
12	DREHER et al. 2018	

13	ALTER et RAUSTIALA 2018	
13	BENVENISTI et DOWNS 2007	
13	PRATT 2018	
14	HAWKINS et al. 2006	
14	JOHNSON et URPELAINEN 2014	
14	GUZMAN et LANDSIDLE 2008	
15	SCHOLTE 2020 + RAUSTIALA 2016	
15	PSARAFTIS et KONTOVAS 2020	
15	ALVES ZANELLA 2018	

Participation à un panel de discussion

Date de remise : Les dates sont déterminées en fonction des équipes de travail

Mode de travail : En équipe

Pondération : 5 %

Critères de correction :

Critère	Notation
Évaluation du travail des panélistes selon la grille	5

Directives de l'évaluation :

Les trois ou quatre étudiantes et étudiants ayant la responsabilité d'introduire les textes au cours d'une séance constituent un panel.

Les membres du panel doivent se concerter avant la séance afin de déterminer les ordres de parole, de s'assurer que leurs présentations soient complémentaires et dynamiques, de décider de la manière dont seront gouvernés les échanges.

Lors de la séance, les panélistes ont la responsabilité de gérer les prises de parole et les temps de parole. Le déroulement d'une séance doit respecter le cadre général suivant, lequel pourra être modifié par le groupe en cours de session:

- chaque membre du panel introduit d'abord le texte dont il a la responsabilité (5 minutes chacun);
- s'ensuit une période d'échanges (15 minutes) entre les membres du panel sur ce que l'ensemble des textes offre comme outils d'analyse des institutions, leurs forces et leurs faiblesses;
- la parole est alors donnée aux autres participants qui réagissent aux interventions des panélistes et ajoutent leurs perspectives (20 minutes);
- les membres du panels qui veulent intervenir disposent d'une période (10 minutes) pour le faire;
- retour aux interventions de la salle pour une dernière ronde (15 minutes);
- mot de la fin aux panélistes (5 minutes);
- débriefage et clôture de la séance.

L'évaluation par les pairs du travail des panélistes est collective. Elle se fait en utilisant la grille suivante:

- **5/5** : Les panélistes se sont parfaitement acquitté de leur tâche (leurs interventions étaient éclairantes et la gestion des échanges favorisait le co-apprentissage).
- **4/5** : Les panélistes se sont relativement bien acquitté de leur tâche (leurs interventions étaient dans l'ensemble claires et pertinente et/ou la gestion des échanges permettait le co-apprentissage).
- **3/5** : Les panélistes se sont acquitté de leur tâche, mais avec quelques difficultés (leurs interventions manquaient parfois de clarté et de pertinence et/ou la gestion des échanges n'a pas toujours permis le co-apprentissage).

- **2/5** : Les panélistes se sont mal acquittés de leur tâche (leurs interventions manquaient souvent de clarté et de pertinence et/ou la gestion des échanges ne favorisait pas le co-apprentissage).
- **1/5** : Les panélistes se sont très mal acquittés de leur tâche (leurs interventions manquaient singulièrement de clarté et de pertinence et la gestion des échanges nuisait au co-apprentissage).
- **0/5** : Les panélistes ont échoué dans l'exécution de leur tâche (leurs interventions n'étaient aucunement pertinentes et la gestion des échanges a été chaotique).

Premier contrôle - Blocs I et II

Date : Le 16 oct. 2023 de 17h45 à 18h20

Mode de travail : Individuel

Pondération : 15 %

Remise de l'évaluation : En classe

Directives de l'évaluation :
 Contrôle de la maîtrise de la matière vue au cours des semaines 2 à 7.
 Questions à choix multiples (10 questions; 1,5 point/question).
 En classe, à livres fermés.
 Vous avez 35 minutes pour répondre.

Matériel autorisé : Stylo

Deuxième contrôle - Bloc III

Date : Le 11 déc. 2023 de 17h45 à 18h20

Mode de travail : Individuel

Pondération : 20 %

Remise de l'évaluation : En classe

Directives de l'évaluation :
 Contrôle de la maîtrise de la matière vue au cours des semaines 8 à 15.
 Questions à choix multiples (10 questions; 2 points/question).
 En classe, à livres fermés.
 Vous avez 35 minutes pour répondre.

Matériel autorisé : Stylo

Enquête: un élément de preuve sur la Chine et les institutions internationales

Date de remise : 4 déc. 2023 à 15h30

Mode de travail : Individuel

Pondération : 30 %

Critères de correction :

Critère	Notation
Fiabilité et validité de l'observation empirique	20
Originalité du sujet et effort de recherche	20
Logique de l'argument inférentiel	20

Mobilisation des outils d'analyse pertinents	20
Qualité technique (système de référence, mise en page, etc.)	10
Qualité de la langue (syntaxe, style, retrait de 0,5 point par faute)	10

Remise de l'évaluation :

Directives de l'évaluation :

Boîte de dépôt

Vous devez réaliser une **courte enquête** en lien avec le thème «**La Chine et les institutions internationales**». Ce thème sera l'objet du [séminaire de la semaine 3](#) et vous trouverez sur la page qui lui est consacrée une bibliographie indicative.

Votre enquête doit vous permettre d'identifier **une observation empirique** à l'endroit d'**une institution internationale particulière** qui, selon l'analyse que vous faites de cette observation, renforce la crédibilité qu'il est possible d'accorder à **une thèse** concernant le comportement institutionnel de la Chine de manière plus générale. Vous pouvez travailler sur l'institution de votre choix et sur la thèse de votre choix.

En termes méthodologiques, il s'agit pour vous de procéder à une observation empirique et à la convertir en un **élément de preuve**. Cette conversion de l'observation en élément de preuve au profit d'une thèse sera d'autant plus réussie ([Beach et Pedersen 2013](#) [↗](#), chapitre 7) que:

Votre **observation empirique est exacte**. C'est-à-dire qu'elle repose sur des sources fiables, vérifiables et, si possible, convergentes (triangulation). Voir plus bas quelques recommandations concernant les sources primaires et secondaires dans l'analyse des institutions internationales.

Votre **observation empirique est valide**. C'est-à-dire qu'elle ne repose pas sur une interprétation des faits biaisée ou illogique. Par exemple, l'observation d'un seul vote de la Chine à l'Assemblée générale des nations unies n'est peut-être pas représentative de sa pratique (biais). Et il serait illogique d'interpréter l'action de la Chine au sein du BRICS comme un cas de participation à une organisation intergouvernementale (le BRICS n'en est pas une).

La **relation d'inférence** entre votre observation et la thèse proposée **est forte**. Pour un observateur informé, l'observation augmente significativement la crédibilité de la thèse (la probabilité subjective que la thèse soit vraie). Ce qui implique que l'observation est de manière logique difficilement conciliable avec une thèse rivale.

Nous reviendrons sur ces notions tout au long de la session lors d'ateliers d'enquête qui occuperont la dernière heure de plusieurs séances. Vous aurez alors l'occasion de tester vos analyses.

Votre rapport d'enquête ne doit pas dépasser **3000 mots**, tout compris sauf la bibliographie (le compte de mots sera indiqué sur la page titre). Vous avez le choix du **système de référence**, mais celui-ci doit être appliqué impeccablement et de manière homogène (le choix du système de référence sera indiqué au début de la bibliographie).

Vous devez joindre à votre essai un résumé synthétique (*abstract*) de **175 mots maximum**. Le plus tôt possible et le 4 décembre au plus tard, vous devez **publier ce résumé sur le forum** créé à cet effet.

Ce travail peut être réalisé **seul ou en équipe de deux**. Ce choix n'aura aucune incidence sur l'évaluation.

La date limite de dépôt du travail (en format PDF) est le **4 décembre** à 15h30.

Informations supplémentaires :

Publications scientifiques

Votre essai doit prendre appui sur une **recherche documentaire approfondie** mettant obligatoirement à contribution des publications spécialisées dont la crédibilité est reconnue, comme des **articles de revues scientifiques**. Si vous avez de la difficulté à distinguer les revues scientifiques des autres types de sources, consultez cette excellente [présentation vidéo](#) [↗](#) conçue par la Bibliothèque de l'Université de Montréal. Vous pourrez ensuite vérifier vos connaissances sur le sujet grâce à ce [tutoriel](#) [↗](#) de la Bibliothèque de l'Université Laval.

L'utilisation de bases de données bibliographiques comme [International Bibliography of the Social Sciences \(IBSS\)](#) [↗](#), [Google Scholar](#) [↗](#), [PAIS International](#) [↗](#), [Web of Science](#) [↗](#) ou [Worldwide Political Science Abstracts](#) [↗](#) devrait être incontournable pour approfondir votre connaissance du

sujet. Vous trouverez des accès rapides vers ces sources à partir du portail thématique « [Études internationales](#) » sur le site de la bibliothèque.

Sources primaires

Vous êtes fortement encouragés à recourir aux **sources primaires** pour votre recherche. Les institutions internationales sont de plus en plus transparentes et vous donnent accès à une **riche documentation** (textes de résolutions, votes, soumissions des parties, ratifications, réserves, etc). Il est important de ne pas laisser ces sources inexploitées.

Attention au plagiat!

Tout étudiant ou étudiante qui commet un plagiat dans le cadre de ce travail est passible des sanctions qui sont prévues dans le [Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval](#) .

Constitue notamment du plagiat le fait de:

1. copier textuellement un ou plusieurs passages provenant d'un document sous format papier ou électronique sans mettre ces passages entre guillemets et sans en mentionner la source;
2. résumer l'idée originale d'un auteur en l'exprimant dans ses propres mots (paraphraser) sans en mentionner la source;
3. traduire partiellement ou totalement un texte sans en mentionner la provenance;
4. remettre un travail copié d'un autre étudiant (avec ou sans l'accord de cet autre étudiant);
5. remettre un travail téléchargé d'un site d'achat ou d'échange de travaux scolaires.

(Source: Commission de l'éthique de la science et de la technologie, *La tricherie dans les évaluations et les travaux à l'université: l'éthique à la rescousse* (rédaction: Denis Boucher), Québec, 15 mai 2009)

Vous pouvez consulter à ce sujet les directives consacrées au *Règlement disciplinaire* dans la section "[Évaluations et résultats](#)". Vous devez aussi consulter la [capsule d'information](#) produite par la Bibliothèque de l'Université Laval.

Participation active aux échanges

Date de remise : À déterminer

Mode de travail : Individuel

Pondération : 15 %

Directives de l'évaluation :

Ce cours étant donné sous forme de séminaire, une **participation active** est attendue de tous et toutes.

Vous devez vous présenter en classe chaque semaine bien préparé(e) et prêt(e) à communiquer ce que vous avez retenu et compris des lectures ou à soulever des questions. Seules les interventions portant sur la matière couverte par les lectures sont considérées pour l'évaluation de la participation. Il est aussi attendu de vous que vous preniez une part active aux échanges consacrés à l'enquête collective.

Aucun point n'est accordé pour la simple présence en classe.

15% de la note finale est attribuée à la participation selon le barème suivant:

- **Soutenue** (intervient pratiquement chaque semaine et démontre un effort soutenu de maîtrise de la matière au programme): 15 points
- **Irrégulière** (intervient environ une semaine sur deux et/ou démontre un effort réel mais limité de maîtrise de la matière au programme): 10 points
- **Faible** (intervient environ une semaine sur trois et/ou sans contribuer à l'effort de maîtrise de la matière au programme): 5 point
- **Insatisfaisante** (n'intervient jamais ou intervient parfois mais sans rapport avec le contenu des lectures): 0 point

Barème de conversion

Cote	% minimum	% maximum
A+	90	100
A	85	89,99
A-	80	84,99
B+	76	79,99
B	73	75,99
B-	70	72,99

Cote	% minimum	% maximum
C+	65	69,99
C	60	64,99
E	0	59,99

Règlements et politiques institutionnels

Règlement disciplinaire

Infractions relatives au bon ordre

Tout étudiant a une obligation de bon comportement dans un lieu universitaire ou à l'occasion d'une activité universitaire.

Infractions relatives aux études

Dans le but de préserver la crédibilité des attestations ou des diplômes délivrés et afin de s'assurer que les relevés de notes et les diplômes témoignent de la compétence et de la formation réelle des étudiants, il est interdit d'avoir des comportements répréhensibles associés au plagiat.

Pour en connaître davantage sur le plagiat et ses formes, vous pouvez consulter le site du [Bureau des droits étudiants](#), la capsule d'information [Citer ses sources et éviter le plagiat](#) et le site de la [Bibliothèque](#) pour savoir comment citer vos sources.

Tout étudiant qui commet une infraction au *Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval* dans le cadre du présent cours, est passible des sanctions qui sont prévues dans ce règlement.

Consultez le règlement à l'adresse suivante : <http://ulaval.ca/reglement-disciplinaire>

Harcèlement et violence à caractère sexuel

La Faculté des sciences sociales condamne toute manifestation de harcèlement psychologique, de harcèlement sexuel et de toute autre forme de violence à caractère sexuel. Dans le cadre des activités universitaires sous sa responsabilité, elle s'engage à prendre tous les moyens à sa disposition pour prévenir les conduites (comportements, paroles, actes ou gestes) qui portent atteinte à la dignité ou à l'intégrité psychologique ou physique, les faire cesser et sanctionner.

Consultez le règlement à l'adresse suivante : <http://ulaval.ca/reglement-prevention-harcelement>

Visitez le site du Centre de prévention et d'intervention en matière de harcèlement : <https://www2.ulaval.ca/services-ul/harcelement.html>

Politique et directives relatives à l'utilisation de l'œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée à l'Université Laval

L'Université s'est dotée d'une politique institutionnelle sur le droit d'auteur le 1er juin 2014. Les enseignants doivent effectuer par eux-mêmes une saine gestion de l'utilisation de l'œuvre d'autrui, et ce, en conformité avec la *Loi sur le droit d'auteur*.

La Politique a pour objet d'énoncer l'importance que l'Université accorde à la protection des droits des auteurs, d'établir les choix prioritaires qui doivent être faits par le Personnel enseignant relativement à l'utilisation de l'Œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée et de définir un concept administratif de l'utilisation équitable de l'Œuvre d'autrui à ces fins.

Consultez la politique à l'adresse suivante : http://www.bibl.ulaval.ca/fichiers_site/bda/politique-oeuvre-autrui-ca-2014-85.pdf

Politique relative à l'absence aux activités évaluées et à leurs reprises

La Politique relative à l'absence aux activités évaluées et à leurs reprises concerne l'absence aux activités évaluées pour tous les cours de 1er, 2e et 3e cycles offerts par le Département de science politique. Elle vise à assurer un traitement uniforme et équitable pour tous les étudiants.e.s.

L'absence à une activité évaluée est une situation exceptionnelle qui doit être justifiée par des motifs suffisamment sérieux, relevant de circonstances non prévisibles et indépendantes de la volonté de l'étudiant.e.

Pour lire la politique entière et remplir le formulaire de demande de reprise : <https://www.fss.ulaval.ca/sites/fss.ulaval.ca/files/fss/science-politique/monPortail/Pol-PolitiqueRelativeAbsenceActivitesEvalueesLeursReprises.pdf>

Évaluation de la qualité du français

10% de l'évaluation des travaux écrits sera attribué à la qualité du français. Une grande attention sera portée, dans l'évaluation de la qualité du français, à la clarté de la langue et à la correction de l'orthographe et de la syntaxe.

Étudiants ayant une situation de handicap liée à une limitation fonctionnelle

Afin de bénéficier de mesures d'accommodement pour les cours ou les examens, un rendez-vous avec une conseillère ou un conseiller du Centre d'aide aux étudiants travaillant en **accueil et soutien spécialisé en situation de handicap (ACSESH)** est nécessaire. Pour ce faire, les étudiants présentant une situation de handicap liée à une limitation fonctionnelle permanente doivent visiter le site monPortail.ulaval.ca/accommodement et prendre un rendez-vous, le plus tôt possible.

Au cours de la semaine qui suit l'autorisation des mesures, l'activation des mesures doit être effectuée dans monPortail.ulaval.ca/accommodement pour assurer leur mise en place.

Les étudiants ayant déjà obtenu des mesures d'accommodements scolaires doivent procéder à l'activation de leurs mesures pour les cours et/ou les examens dans monPortail.ulaval.ca/accommodement afin que celles-ci puissent être mises en place. Notez que l'activation doit s'effectuer au cours des 2 premières semaines de cours.

Gestion des délais et absences à un examen

- **Remise en retard du travail de session:** une pénalité de 10% par tranche indivisible de 24h s'applique.
- **Absence à un examen:** aucune reprise n'est prévue pour les deux contrôles. Voir, plus haut, la section «Politique relative à l'absence aux activités évaluées et à leurs reprises» du Département de science politique.

Matériel didactique

Matériel didactique

Vous trouverez la liste des lectures obligatoires et recommandées dans les [modules hebdomadaires](#).

Vous avez accès aux articles de revue et chapitres d'ouvrage contenus dans ces listes à partir des bibliothèques numériques auxquelles l'Université Laval est abonnée.

Afin de faciliter l'accès à ces articles et d'effectuer vos propres recherches dans les pages de ces revues, vous pouvez paramétrer l'**outil de recherche Google Scholar** en suivant les instructions fournies dans ce [guide](#).

Spécifications technologiques

Afin d'accéder sans difficulté au contenu de votre cours sur monPortail, vous devez vous référer aux informations ci-dessous.

Liste des navigateurs supportés :

- [Google Chrome](#)
- [Mozilla Firefox](#)
- Safari

- Internet Explorer 11 et plus
- [Opera](#)

Appareils mobiles

Il est important de préciser que l'utilisation des périphériques mobiles n'est pas officiellement supportée pour les sites de cours. La consultation des contenus est fonctionnelle pour la plupart des appareils sous Android et iOS, mais il existe certaines limites :

- les appareils mobiles sous Windows RT, BlackBerry et les iPhone 4 et 4S ne sont pas supportés;
- le contenu Flash n'est pas supporté, ce qui empêche la consultation des blocs de contenu audio-vidéo, de contenu Flash et de certaines présentations multimédias;
- la fonctionnalité de glisser-déposer n'est pas supportée, ce qui empêche la réalisation de certains questionnaires.

Team Viewer

TeamViewer est l'application utilisée par le CSTIP pour faire du soutien à distance. En exécutant cette application, vous permettez à un agent de soutien informatique de se connecter à votre poste pour vous aider.

- [Accédez à TeamViewer pour Windows](#)
- [Accédez à TeamViewer pour Mac](#)

Bibliographie et annexes

Bibliographie

Vous trouverez la liste des lectures obligatoires et recommandées dans chaque [module hebdomadaire](#).